

**Zeitschrift:** Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

**Herausgeber:** Alliance nationale de sociétés féminines suisses

**Band:** 17 (1929)

**Heft:** 300

**Artikel:** Association nationale suisse pour le suffrage féminin

**Autor:** [s.n.]

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-259649>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 22.01.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

**Souscription en faveur de la Pétition fédérale pour le Suffrage féminin (Comité suisse).**

**Reçu à ce jour :**

Association suisse pour le Suffrage féminin . . . . .	Fr. 1.000
Union nationale des Amies de la Jeune Fille . . . . .	» 100
Union suisse des Institutrices . . . . .	» 300
Union des Maîtresses d'Ecoles professionnelles et ménagères . . . . .	» 50
Association suisse du Personnel des Services publics . . . . .	» 100
S. d. G. (Berne) . . . . .	» 1.000
B. B. (Saint-Gall) . . . . .	» 100
E. R. (Berne) . . . . .	» 50
Dons particuliers divers . . . . .	» 50

Fr. 2.750

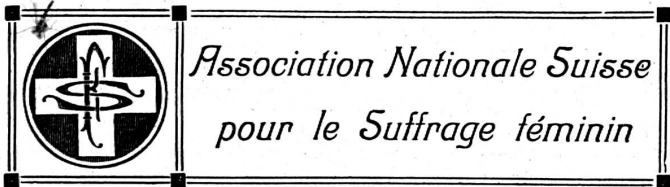
**A Genève.**

Le Comité d'action pour la pétition fédérale, qui comprend, en plus de quelques membres du Comité de l'Association pour le Suffrage, un représentant des 16 Sociétés et parti politique, qui ont accepté officiellement de collaborer au travail pour la pétition, a constitué un Bureau Exécutif de 11 personnes ainsi composé: Présidente: M<sup>lle</sup> Emilie Gourd; vice-présidents: MM. Martin Naef, conseiller d'Etat, Ch. Burklin, député, ancien conseiller aux Etats M<sup>me</sup> le Dr Gourfein-Welt; secrétaires: M<sup>lle</sup> J. Roget, institutrice, M<sup>me</sup> Candaux, institutrice, M<sup>me</sup> Hélène Vulliétty, sténodactylographe; trésorière: M<sup>lle</sup> Suzanne Brenner, comptable; membres: M<sup>lles</sup> Alice Descœudres et Berthe Berney, institutrices, M. Pierre Passello, instituteur. La grosse tâche de ce Bureau est de pourvoir à la répartition, dans les 29 Secteurs de la ville, des collecteurs et collectrices de bonne volonté, de placer à la tête de chaque Secteur une personne responsable, etc., etc. En outre, il a commencé à dresser une liste de conférenciers et conférencières, soit pour les causeries dans des groupements, cercles, associations, syndicats, etc., qui seront données en ville, soit pour les conférences dans les 40 communes de la campagne, dont M. Passello a bien voulu assumer l'organisation. Des listes seront également déposées dans des magasins, désignés par de petites affiches, qui contribueront ainsi à la propagande; enfin de fréquents communiqués passés à la presse maintiennent l'attention publique en éveil, en attendant de plus longs articles. Il est d'ailleurs des journaux d'information dans lesquels la discussion sur le suffrage féminin figure à peu près à l'état endémique! ce qui est excellent pour notre cause. S. F.

**Dans le canton de Vaud.**

Réuni le 25 janvier, le Comité d'action vaudois a composé son Bureau de M<sup>lle</sup> Quinche, avocate, présidente; M<sup>me</sup> Jomini (Nyon) et Dr Muret, vice-présidents; M<sup>lle</sup> M. Daepfen, M<sup>me</sup> Rey-Pache, secrétaires; M<sup>me</sup> Bovet-David, trésorière; M<sup>me</sup> Alex. Séchaud (Paudex), préposée au contrôle des feuilles de pétition. La Commission de propagande et conférences est composée de M<sup>lle</sup> L. Dutoit et M<sup>me</sup> Gutknecht; celle de presse, de M<sup>me</sup> Benoît et M<sup>lle</sup> S. Bonard.

Dans les onze districts où n'existe pas de section de suffrage, le Comité d'action cherche des membres correspondants et des bonnes volontés pour former des Comités chargés de la propagande et de la cueillette des signatures. Lausanne a été divisé en vingt secteurs, ayant chacun un chef responsable. S. B.



**Réunion du Comité Central.**

Ordre du jour très chargé que celui de la séance qui a réuni à Berne le 28 janvier les membres du Comité Central, et ceci en dépit du fait que tout ce qui concerne la pétition fédérale est maintenant aux mains d'un Comité spécial. Mais différentes questions d'organisation intérieure, du règlement desquelles dépend la bonne marche de l'Association ont nécessité un assez long échange de vues, de même que le problème toujours actuel de la propagande. Le Cours de Vacances, qui constitue l'un des moyens les plus efficaces

de cette propagande, aura probablement lieu cette année à Langenbruck (Jura bâlois), afin de seconder l'activité des suffragistes bâloises dans le demi-canton voisin. Quant à l'Assemblée générale de l'Association, elle a été fixée aux 25 et 26 mai, à Zurich: chose curieuse, ce sera la première fois que les suffragistes suisses se réunissent dans cette ville depuis vingt ans qu'existe l'Association! La fin de mai a été choisie pour cette Assemblée, en raison de la date du Congrès International de Berlin, qui se terminera si près des vacances d'été qu'il a paru préférable de rompre pour cette fois avec la tradition, et de convoquer l'Assemblée avant le Congrès, pour lequel elle constituera d'ailleurs une excellente propagande. L'ordre du jour de l'Assemblée ne pourra être fixé qu'au mois de mars, lorsque les Sections auront eu le temps de formuler des propositions. — Le Comité Central s'est naturellement encore beaucoup occupé des questions connexes avec le Congrès de Berlin, auquel il espère pouvoir envoyer une délégation nationale complète de 12 membres. La liste de cette délégation sera arrêtée plus tard également, mais de nombreuses circulaires du Comité International ont déjà retenu l'attention du Comité. Enfin, il a décidé de rédiger, à l'occasion des prochaines votations fédérales (blé, option locale, circulation routière) un texte d'affiche, qui, tout en respectant scrupuleusement la neutralité de notre mouvement, protestera contre l'exclusion des femmes de ces scrutins, et contiendra un appel à signer la pétition. — Et avec la discussion de quelques démarches encore touchant à des sujets extrêmement variés (salaires minima dans l'industrie à domicile, allocations familiales, postes féminins au Secrétariat de la S. d. N., impressions de timbres-réclame de propagande, finances de l'Association, etc., etc.)... six heures de séance ont très vite passé. E. Gd.



Le Comité de l'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses s'est réuni à Berne le 18 janvier. Après avoir liquidé les questions administratives, il posa quelques jalons pour l'Assemblée générale, qui aura lieu au début d'octobre, à Hérisau.

L'Alliance est représentée par M<sup>me</sup> Glaetli dans la Commission d'experts pour l'étude de l'assurance vieillesse, Commission qui se réunira le 29 janvier.

Une III<sup>me</sup> Journée éducative aura lieu à Neuchâtel le 9 février, où seront traités les sujets suivants: école, famille et groupements de jeunesse. Les journées de Lausanne (fin mai) seront consacrées à l'éducation des éducateurs.

Le Comité exécutif et les Commissions permanentes du Conseil international des Femmes auront leur séance à Londres du 29 avril au 9 mai. L'Alliance y enverra deux ou trois déléguées.

L'Alliance demandera à Sir Edric Drummond que le contrat de Dame Rachel Crowdy à la Commission de la traite des femmes et des enfants, soit renouvelé pour une période de sept ans (au lieu d'une année), comme c'est le cas pour tous les autres contrats de la S. d. N.

**II<sup>me</sup> Journée des Femmes vaudoises**

**INVITATION**

MESDAMES,

Nous venons vous inviter cordialement, comme l'année dernière, à une rencontre des Femmes Vaudoises qui aura lieu le *jeudi 28 février*, dans la Salle Splendide, à Lausanne. Le succès de la Journée vaudoise en 1928 nous a encouragées à renouveler cette invitation et à choisir une salle plus grande. Vous savez que le but de ces journées est de rapprocher, *en dehors de tout esprit de parti*, les femmes vaudoises de la ville et de la campagne, pour apprendre à se connaître et à se comprendre, et pour étudier en commun des questions concernant les intérêts de la femme. Le sujet choisi pour cette année est celui des bonnes relations qui doivent exister entre les femmes de la campagne et celles de la ville, il intéressera chacune de nous. La crise agricole actuelle nous préoccupe toutes et nous savons les difficultés que les campagnardes ont à écarter, d'une façon rémunératrice, les produits de leurs jardins et de leurs vergers. Nous voulons étudier ce problème au point de vue pratique: nous sommes reconnaissantes que M<sup>lle</sup> Neuenschwander, de